

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

VISA N°0785/MDAC/CF DU 14/11/2022



DECRET N°2022-0979 /PRES-TRANS
portant nomination des Commandants
de Groupements des Forces

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
PRESIDENT DU FASO,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu** le décret n°2022-0924/PRES du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n°2022-0942/PRES-TANS du 09 novembre 2022 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu** la loi n°74-60/AN du 03 août 1960, portant création de l'Armée Nationale;
- Vu** la loi n°038-2016/AN du 24 novembre 2016, portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;
- Vu** le décret n°2022-0898/PRES-TRANS/PM/MDAC du 03 octobre 2022, portant organisation du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants ;
- Vu** l'ordonnance n°2022-013/PRES-TRANS/PM/MDAC du 08 novembre 2022, portant création du Commandement des Opérations du Théâtre Nationale ;
- Vu** le décret n°2022-0975/PRES-TRANS du 14 novembre 2022, portant organisation du territoire national en Régions Militaires ;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

DECRETE

Article 1 : Les officiers des Forces Armées Nationales dont les noms suivent, reçoivent les nominations conformément au tableau ci-après :

N°	Grade	Nom et Prénom(s)	Fonction
01	CNE	SANOUCI Amadou	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation du Nord (GFNS) (1°RM)
02	CDT	KAMBOUCI Lokpala	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation de l'Ouest (GFSO) (2°RM)
03	CDT	BOUDA K. Ibrahim	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation du Centre (GFSC) (3°RM)
04	CNE	TOULACI Abdoulaye	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation du Sahel (GFSS) (4°RM)
05	CNE	PALM S. David	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation de la Boucle du Mouhoun (GFBSM) (5°RM)
06	CNE	Ouedraogo Maurice	Commandant du Groupement des Forces pour la Sécurisation de l'Est (GFSE) (6°RM)

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 14 novembre 2022



Capitaine Ibrahim TRAORE